

4 points importants à ne pas négliger pour monter votre dossier qualification

Constituer un dossier de qualification RGE - qu'il soit **Qualibat, Qualit'Enr, QualifElec ou Certibat** - est assez simple.

Cependant, certains documents **sont indispensables** pour recevoir cette certification.

Cette liste – non exhaustive - va vous permettre de savoir si vous remplissez toutes les conditions pour être **RGE**.

Je vais vous expliquer les **4 points importants à ne pas négliger pour monter votre dossier qualification**.

1 – Le responsable technique

Le **Responsable technique** doit être **qualifié - avec preuve à l'appui** (CV, diplômes, certificats de qualification professionnelle et certificats de travail antérieurs, formation, ...) de son **savoir-faire** et de son **expérience dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)**

CV : détaillé du cursus scolaire et de l'expérience professionnelle **dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)**

Diplômes : CAP, BEP, BAC PRO, BTS, DUT, Master, etc, acquirit

- Formation initiale (cursus scolaire et universitaire ou par l'apprentissage)
- Formation continue (contrats de professionnalisation, plan de formation de l'entreprise ou d'un CIF (congé individuel de formation))

Certificats de Qualification Professionnelle : **dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)**

Certificats de travail antérieurs : **dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)**

Formation courte, longue ou diplômante : **dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)**



Formations prises en compte pour la délivrance des signes de qualité RGE :

Site et source : Document ADEME décembre 2020 – Quelles qualifications et certifications RGE pour quels travaux en 2021 ? – Page 14 à 17.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-qualifications-certifications-rge-renovation-2021.pdf>



2 – Assurances

L'entrepreneur doit prouver qu'il dispose d'une **assurance responsabilité civile et décennale** en cours de validité à la date du dépôt de dossier et qu'elle **inclut bien l'activité de la (les) qualification(s) demandée(s)**.

Cette assurance doit être agréée et reconnue par les Autorités de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)



Liste des organismes actifs et listes par types d'organisme :

Site et source : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

<https://acpr.banque-france.fr/autoriser/registre-des-organismes-dassurance>

3 – Chantiers de référence

L'entrepreneur doit présenter **3 Chantiers de référence**, comprenant pour chacun :

Le devis descriptif et quantitatif :

- Il doit être détaillé
 - ✓ Descriptif clair des travaux à réaliser
 - ✓ Indication de l'unité (ex : l'heure de main-d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré)
 - ✓ Quantité prévue des travaux
 - ✓ Prix unitaire de chaque prestation
 - ✓ Produit nécessaire à l'opération prévue
- Il doit être daté et signé par le maître d'ouvrage

La facture définitive des travaux :

- Elle doit être détaillée
 - ✓ Descriptif clair des travaux réalisés
 - ✓ Indication de l'unité (ex : l'heure de main-d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré)
 - ✓ Quantité réalisée des travaux
 - ✓ Prix unitaire de chaque prestation
 - ✓ Produit nécessaire à l'opération prévue
- Le montant des travaux doit impérativement correspondre au devis signé

Des photos techniques du chantier :

- Valorisant votre travail
- Permettant d'apprécier les points singuliers et la qualité technique de la réalisation
- Prise de vue - avant, pendant et après - la réalisation des travaux et surtout durant les différentes étapes clés (préparation du support, mise en œuvre, fixation, calfeutrement, finitions)

L'attestation de travaux QUALIBAT

- Utiliser exclusivement celle transmise dans le dossier ou la plateforme QUALIBAT
- Elle doit être signée par le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage ou un bureau de contrôle.



Attestation de travaux QUALIBAT :

Site et source : Qualibat

<https://www.qualibat.com/documentation/documentation-technique>



Quelques pièces techniques demandées dans le cadre d'Exigences Complémentaires ou Particulières

PV de réception (sans réserve)

- Il doit être signé par le maître d'ouvrage et l'entreprise

Le programme PROFEE et L'Agence Qualité Construction (AQC) met à disposition des professionnels des fiches pratiques pour accompagner à la réception de travaux de rénovation.

Chacune de ces fiches présente des points importants en fonction de la nature des travaux réalisés (isolation, menuiseries extérieure, chauffage, ventilation, etc)



Fiches du programme PROFEEL-AQC

Site et source : FAIRE, le service public de la rénovation énergétique

<https://www.faire.gouv.fr/fiches-fin-chantier>

Documentation technique concernant les produits, matériaux et procédés mis en œuvre

- Ce sont les fiches techniques - des matériaux et produits utilisés - pour la réalisation des travaux
- La marque et le type - des matériaux et produits utilisés - doivent être identiques à ceux prescrits dans le devis et de la facture.
- Les Avis Techniques validés par le CSTB
- Les notices et garanties relatives à l'utilisation et à l'entretien de l'ouvrage mis en œuvre

4 – Devis / Facture

Les devis et les factures sont deux pièces **essentiels dans l'obtention du RGE** et doivent répondre à **certaines contraintes de contenu**.

Afin d'être **valide** auprès de QUALIBAT, il faut **impérativement** :

Un descriptif **clair et détaillé** de la nature des travaux (*par exemple : isolation sous plancher bas, remplacement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur air/eau, etc ...*) comprenant :

- Les caractéristiques techniques (marques, modèles) des matériaux et produits
- Les critères de performance des matériaux et produits (ex : Ep, R, Uw, ACERMI, Norme NF EN, ...)

La **séparation** des postes « **fourniture** » et « **pose/main d'œuvre** » comprenant :

- Les quantités à réaliser avec indication de l'unité (ex : l'heure de main-d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré)
- Le prix unitaire de chaque « fourniture » et « pose/main d'œuvre »

Attention, un devis et une facture insuffisamment détaillés ne sera pas validé par QUALIBAT

Exemple de devis

Site et source : Guide des aides en rénovation énergétique 2021 – V1 – FFB

Bourgogne Franche-Comté - Mise à jour du 14/01/2021 – page 14 à 16.

[http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/federation-batiment-](http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/federation-batiment-bourgogne-comte/vous-informer/actualite.html)

[bourgogne-comte/vous-informer/actualite.html](http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/federation-batiment-bourgogne-comte/vous-informer/actualite.html)

[http://www.bourgogne-](http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_R05/REG_ACTUALITE_6280/ab0dafabc5214c2eab884a08022d5c59/PJ/Guide%20des%20aides%202021%20v1.pdf)

[comte.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_R05/REG_ACTUALITE_6280/ab0dafabc5](http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_R05/REG_ACTUALITE_6280/ab0dafabc5214c2eab884a08022d5c59/PJ/Guide%20des%20aides%202021%20v1.pdf)

[214c2eab884a08022d5c59/PJ/Guide%20des%20aides%202021%20v1.pdf](http://www.bourgogne-comte.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_R05/REG_ACTUALITE_6280/ab0dafabc5214c2eab884a08022d5c59/PJ/Guide%20des%20aides%202021%20v1.pdf)



Récapitulatif : Ai-je bien en possession tous les documents demandés ?

Commentaires	Oui	Non
--------------	-----	-----

1 – Le responsable technique

CV	Détaillé du cursus scolaire et de l'expérience professionnelle dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
-----------	---	--	--

Diplômes	CAP, BEP, BAC PRO, BTS, DUT, Master, ...		
-----------------	--	--	--

Formation initiale	Cursus scolaire et universitaire ou par l'apprentissage		
--------------------	---	--	--

Formation continue	Contrats de professionnalisation, plan de formation de l'entreprise ou d'un CIF (congé individuel de formation)		
--------------------	---	--	--

Certificats de Qualification Professionnelle	Dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
---	--	--	--

Certificats de travail antérieur	Dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
---	--	--	--

Formation courte, longue ou diplômante	Dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
--	--	--	--

2 – Assurances

Assurance responsabilité civile	Dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
---------------------------------	--	--	--

Assurance décennale	Dans le(s) domaine(s) d'activité(s) demandé(s)		
---------------------	--	--	--

3 – Chantiers de référence

Le devis descriptif et quantitatif

Descriptif clair et détaillé de la nature des travaux	Les caractéristiques techniques (marques, modèles) des matériaux et produits		
	Les critères de performance des matériaux et produits <i>(ex : Ep, R, Uw, ACERMI, Norme NF EN, ...)</i>		

La séparation des postes « fourniture » et « pose/main d'œuvre »	Les quantités à réaliser avec indication de l'unité <i>(ex : l'heure de main-d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré)</i>		
	Le prix unitaire de chaque « fourniture » et « pose/main d'œuvre »		

Daté et signé par le maître d'ouvrage			
---------------------------------------	--	--	--

Commentaires	Oui	Non
--------------	-----	-----


La facture définitive des travaux			
Descriptif clair et détaillé de la nature des travaux	Les caractéristiques techniques (marques, modèles) des matériaux et produits		
	Les critères de performance des matériaux et produits (Ep, R, Uw, ACERMI, Norme NF EN, ...)		

La séparation des postes « fourniture » et « pose/main d'œuvre »	Les quantités à réaliser avec indication de l'unité (ex : l'heure de main-d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré)		
	Le prix unitaire de chaque « fourniture » et « pose/main d'œuvre »		

Le montant des travaux doit impérativement correspondre au devis signé			
--	--	--	--

Des photos techniques du chantier			
Valorisant votre travail	Permettant d'apprécier les points singuliers et la qualité technique de la réalisation		

Prise de vue des travaux durant les différentes étapes clés	Avant	Préparation du support		
	Pendant	Mise en œuvre		
		Fixation		
		Calfeutrement		
	Après	Finitions		

L'attestation de travaux QUALIBAT			
Utiliser exclusivement celle transmise dans le dossier ou la plateforme QUALIBAT			
Signée par le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage ou un bureau de contrôle.			

Quelques pièces techniques demandées dans le cadre d'Exigences Complémentaires ou Particulières

Commentaires	Oui	Non
--------------	-----	-----

PV de réception (sans réserve)			
Signé par le maître d'ouvrage			
Signé par l'entreprise			

Documentation technique concernant les produits, matériaux et procédés mis en œuvre			
Fiches techniques - des matériaux et produits utilisés - pour la réalisation des travaux	La marque et le type - des matériaux et produits utilisés - doivent être identiques à ceux prescrits dans le devis et de la facture.		
Les Avis Techniques validés par le CSTB			
Les notices et garanties relatives à l'utilisation et à l'entretien de l'ouvrage mis en œuvre			

Pour plus d'information, contactez moi par email : lmct.courtage@orange.fr
 ou par téléphone : **06.13.60.47.16**
 Site internet : www.courtier-travaux-lmct.fr
 Site Facebook : **LMCT - Assistance Appel d'offres - Mémoire Technique**